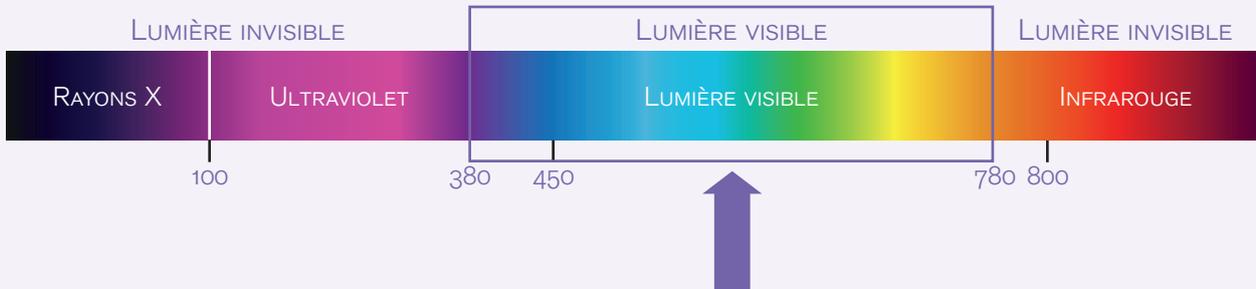


# TRANSILLUMINATEUR LED

## Définition du risque

Les transilluminateurs LED sont une alternative aux transilluminateurs UV lors de l'utilisation des intercalants, tels que l'EtBr, le GelGreen, le GelRed, le SYBR Green I et II, etc., pour la visualisation de l'ADN avec filtre ambré et lumière bleue.



Dans ce domaine, une forte émission de la lumière bleue peut avoir des effets possibles sur la santé, les performances visuelles et la sécurité.

## Identification du risque et équipement

<p><b>Matériel</b> N.B. : consulter le document technique fourni par le fabricant ou son revendeur lors de l'acquisition.</p>	 	<p><b>Transilluminateur LED</b></p>
<p><b>Risques/dangers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ La lumière bleue peut provoquer des lésions sur la rétine.</li> <li>→ L'éblouissement occasionné par une forte luminescence peut donner lieu à une sensation d'inconfort, troubles de la vision des objets.</li> <li>→ Possibles effets sur l'horloge biologique.</li> </ul>	
<p><b>Risques associés</b></p>	<p><b>Risque chimique :</b> bromure d'éthidium (EtBr) et autres intercalants.</p>	
<p><b>EPI</b></p>	<p>→ Le port de la blouse et de gants adaptés est obligatoire.</p>  	
<p><b>Conduites à tenir</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Ne pas regarder directement l'illuminateur LED lorsqu'il est activé.</li> <li>→ Ne pas modifier l'appareil ou enlever l'écran (filtre orange) qui sert de protection contre la lumière bleue.</li> </ul>	
<p><b>Gestion des accidents/incidents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Consulter un médecin ou les urgences dans les 24 heures.</li> <li>→ En cas de lésion médicalement constatée, faire une déclaration d'accident du travail.</li> <li>→ Avertir l'assistant de prévention et/ ou le chef d'équipe et consigner l'évènement sur le registre SST.</li> </ul>	